

# Parc et Métropoles en synergie

## Conventions de partenariat



**Au lendemain du renouvellement de son classement en 2015, le Parc naturel régional de Lorraine a initié un conventionnement avec l'ensemble des communautés de communes de son territoire dans le but d'identifier des projets structurants prioritaires au regard de leurs objectifs et compétences respectifs. Aujourd'hui, la démarche s'élargit aux Métropoles situées aux portes du Parc.**

Ce partenariat a posé les bases d'une nouvelle méthode de gouvernance de projets sur des enjeux partagés afin de gagner en cohérence territoriale et renforcer les coopérations entre les collectivités. Les conventions avec les Métropoles de Nancy et Metz, situées en limite de territoire du Parc, s'inscrivent dans les mêmes enjeux avec un objectif spécifique : construire des échanges réciproques entre le rural et l'urbain.

### L'exemple de la Métropole du Grand Nancy

A travers cette convention, la Métropole et le Parc s'engagent à conduire les projets structurants identifiés dans le cadre de « groupes projets » transverses associant les moyens humains de chaque partenaire.

A l'échelle du Grand Nancy, il s'agit de valoriser le patrimoine vert métropolitain, à travers des actions pédagogiques et d'animation ouvrant le secteur écologique du Jardin Botanique Jean Marie PELT aux milieux lorrains présents sur le territoire du Parc. Ceci, par exemple, via la création d'une mare pédagogique vitrée, d'une mare salée ou d'une pelouse calcaire...

Sont aussi actés le suivi du PLUi, les projets de Trame Verte et Bleue et une collaboration avec le Muséum-Aquarium de Nancy afin, notamment, de compléter ses collections régionales.

Enfin, dans le cadre du réseau de Lorraine climat-air-énergie, la Métropole et le Parc échangent sur les outils disponibles pour développer l'accès aux énergies renouvelables, encourager la diminution des consommations et limiter ainsi ensemble la pollution.

Ainsi le Parc naturel régional devient contractuellement le poumon vert des Métropoles lorraines.

CONGRÈS  
des PARCS  
2018  
10 | 11 octobre

Relations urbain – rural,  
les Parcs explorent  
de nouveaux horizons

## Contact

Parc naturel régional de Lorraine  
Rue du Quai  
54 702 Pont-à-Mousson  
contact@pnr-lorraine.com  
Tél. : 03 83 81 67 67  
Fax : 03 89 77 90 34

**métropole**  
**Grand Nancy**

Métropole du Grand Nancy  
22-24, viaduc Kennedy  
c.o. n°80036  
54035 NANCY Cedex  
urbanisme@grandnancy.eu  
Tél. : 03 83 91 83 16